



NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES - AVRIL 2021

SUPPLÉMENT CHAMBRE PARTICULIÈRE	TARIF TTC
Chambre privilège : Petit-déjeuner hôtelier / Menu privilège / Télévision / Wifi / Bouteilles d'eau / Lit et repas accompagnant / Linge de toilette	280,00 €
PRESTATIONS À LA CHARGE DU PATIENT	TARIF TTC
Forfait journalier	20 €
Supplément	
Chambre particulière (comprenant la télévision)	95 €
Acompte (si pas de prise en charge mutuelle)	200 €
Chambre particulière (raison thérapeutique selon prescription)	21,49 €
Eau minérale	1,50 €
Goûter (jus, boisson chaude et viennoiserie)	4 €
Télévision (uniquement pour une chambre double)	3 € par jour
Wifi	Offert
PRESTATIONS ACCOMPAGNANT À LA CHARGE DU PATIENT	TARIF TTC
Lit accompagnant	11 € par jour
Repas accompagnant	11 €
Petit déjeuner accompagnant	4 €
PRESTATIONS À TITRE INFORMATIF À LA CHARGE DE LA CAISSE	TARIF TTC
Forfait d'entrée (ENT)	61,97 €
Prix de journée (PJ)	89,18 €
Forfait pharmacie (PHJ)	2,30 €
Surveillance médicale (SSM)	7,43 €
Forfait prestation PMSI	6,06 €

Tout séjour faisant suite à une hospitalisation en court séjour, majoré de la participation de l'assurée (PAT), donnera lieu, également, à la facturation de cette participation forfaitaire en centre de convalescence : pour certains cas, le montant de la participation assuré forfaitaire sera donc de 24 €.

Le forfait journalier hôtelier, facturé chaque jour calendaire d'hospitalisation, y compris le jour de sortie est de 20 €.

Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins.